Trente-et-unième Année. — N° 205 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. SAMEDI 24 JUILLET 1886

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.
Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs.
La France et l'étranger, les frais de poste en sus.
LE PRIX DES ABONNEMENTS EST PAYABLE D'AVANCE. — TOUT ABONNEMENT CONTINUE JUSQU'A RÉCEPTION D'AVIS CONTRAIRE.

RÉDACTION & ADMINISTRATION
17, RUE NEUVE, 17
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX
Bureau à Tourcoing, RUE DES POUTRAINS, 42

ABONNEMENTS ET ANNONCES :
RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.
Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, *place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 34*
*Bruxelles, à l'*OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 23 JUILLET 1886

UN EXPOSÉ FINANCIER

Un exposé dû au principal intéressé ne saurait avoir qu'une valeur négative. Nous ne voulons pas cependant passer sous silence ce qu'a dit hier le ministre des finances, qui a fait connaître au conseil des ministres l'état d'avancement (!) des travaux de la commission du budget, qui doit se réunir seulement le 15 septembre pour achever l'œuvre qu'elle a à peine ébauchée.

M. Sadi-Carnot est entré dans quelques développements sur la situation financière qu'il a exposée sous un point de vue optimiste que nous sommes loin de partager.

Les moins-values de recettes de 1886 et les crédits supplémentaires votés et demandés se trouvent en partie, a-t-il dit, compensés par des annulations de crédits sur 1884 et 1883. Par suite, le découvert de l'exercice 1886 et des deux exercices précédents, dont la situation n'est pas arrêtée, dépasse de moins de sept millions les prévisions indiquées au mois de mars dernier, lors du dépôt du budget 1887.

Le ministre des finances a avoué que les recettes du premier semestre de 1886 sont inférieures à celles du premier semestre de 1885 de 37 millions et demi. Dans ce chiffre entre pour 27 millions et demi la perte de droits sur les sucres, qui a été la conséquence des mesures édictées par la loi du 29 juillet 1884, en vue d'encourager l'agriculture et l'industrie sucrière. La diminution sur les autres branches du revenu dépasse dix millions.

Ici, une excuse et une atténuation de cette situation déplorable. « Les moins-values de recettes ne sont d'ailleurs pas spéciales à la France, a ajouté M. Sadi-Carnot. Dans la plupart des pays voisins, les revenus, en 1886, sont sensiblement inférieurs à ceux de l'année 1885. Il faut ajouter que, en France, l'état des douanes accuse pour le premier semestre de 1886, comparé au premier semestre de 1885, une diminution de 23 millions dans les importations, et une augmentation de 42 millions dans les exportations. L'importation des céréales a été inférieure de 3 millions aux prévisions budgétaires.

M. Sadi Carnot a fait connaître ensuite au conseil que le versement du premier terme de l'emprunt s'est opéré avec facilité. 270 millions, qui représentent plus de la moitié de l'émission, seront encaissés seulement en octobre et janvier, et compléteront les ressources destinées à remplacer une dette exigible par une dette consolidée ; mais cette transformation entraînera une augmentation d'intérêts à la charge du Trésor.

La dette flottante n'a pas été sensiblement réduite. En abaissant le taux de l'intérêt des bons du Trésor, on a, il est vrai, à peu près arrêté leur émission. Leur solde, actuellement en circulation, est de 165 millions et diminue par des remboursements successifs.

Les disponibilités du Trésor ont permis de payer 45 millions de garanties d'intérêt aux compagnies de chemins de fer, et d'avancer 50 millions pour le service des écoles et des chemins vicinaux, sans recourir aux émissions d'obligations autorisées par les lois de juillet et août 1885.

Enfin le compte courant du Trésor à la Banque de France atteint 300 millions.

Le ministre des finances a terminé son exposé en affirmant que, pour utiliser les ressources disponibles, il venait d'autoriser le remboursement, par anticipation et moyennant escompte, des 79 millions d'obligations du Trésor, qui devaient venir à échéance le 1er septembre prochain,

Ce qui n'empêche pas le déficit d'aller chaque année en augmentant, témoin le tableau ruivant :

Années	Recettes	Dépenses	Déficits
1879	2.846 millions	3.103 millions	257 millions
1880	2.890 »	3.255 »	365 »
1881	2.907 »	3.552 »	645 »
1882	2.916 »	3.696 »	780 »
1883	2.962 »	3.614 »	752 »
1884	2.964 «	3.566 »	602 »
1885	3.032 »	3.633 »	501 »

Le second Empire, nous dit M. Le Trésor de la Rocque dans une excellente petite brochure, que tout le monde devrait avoir entre les mains et qui a pour titre : *On ruine la France*, a laissé trois cent quatre-vingt-dix-huit millions de rentes au 1er janvier 1871, mais l'idemnité et d'autres charges de la guerre portèrent le chiffre ces rentes à sept cent quarantes-cinq millions.

De 1871 à 1878, la République administrée par les conservateurs n'ajouta rien à ce fardeau ; mais, depuis que le gouvernement est tombé entre les mains des gauches, les emprunts de tous genres succèdent aux emprunts.

Le gouvernement vient d'augmenter la dette perpétuelle de près de onze cents millions (3 0[0 perpétuel). Il a créé quatre milliards de trois pour cent amortissable. Il s'est engagé à dépenser deux millards et demi pour la caisse des lycées, des colléges et des écoles. Il se trouve débiteur d'un autre capital de deux millards et demi employé en divers travaux. Il a imposé aux Compagnies de chemins de fer treize cent cinquante-quatre millions de dépenses, et devra rendre ces avances sous forme d'annuités.

Les cautionnements qu'il a reçus et dont il est débiteur dépassent trois cents millions. Il est également débiteur de pensions et de rentes viagères représentant une dépense annuelle de deux cent dix millions, c'est-à-dire un capital de deux milliards cent millions. Rien que pour ces articles, la République s'est endettée de treize milliards huit cent cinquante-quatre millions. Et je ne compte pas tout. Ainsi, je n'ai point parlé de la dette flottante.

Dans ces dernières années, le gouvernement a mis la main sur deux milliards trois cents millions apportés aux caisses d'épargne. Il a tout dévoré et, en place des millions qu'il n'a plus, il a déjà livré aux caisses d'épargne des titres de rentes pour une somme de dix-sept cent millions et livrera bientôt six cents autres millions de titres.

« Je viens de détailler la dette de l'Etat, continue M. Le Trésor de la Roque ; celle de Paris dépasse deux milliards ; celle des villes et communes, qui, en 1877, n'excédait pas sept cent soixante millions, atteint aujourd'hui dix-neuf cent vingt millions. Sous notre République, les communes empruntent en sept ans ce qu'elles n'empruntaient pas sous les autres régimes en cinquante ans. Pour les départements aussi, la dette croît tous les ans.

« Dette de l'Etat, dette de Paris, dette des communes ; dette des départements, total : trente-huit milliards pour la dette du pays.

» Et comment vouliez-vous qu'il en fût autrement ?

» La dépense de 1876 a été réglée à moins de deux milliards sept cent millions. La dépense de 1885 sera réglée à plus de trois milliards cinq cent millions. Entre les deux années, la différence est de plus de huit cents millions.

» Quelle cause a produit ce surcroît de dépense ?

» La cause, c'est que les électeurs ont fait de mauvais choix ; c'est que depuis 1876 le gouvernement est tombé entre les mains d'hommes avides, d'ambitieux résolus pour garder le pouvoir à tous les sacrifices, surtout quand ils n'avaient à les faire qu'avec notre argent. »

Qu'en pense M. Sadi Carnot? Et que reste-t-il de l'exposé financier fait à ses collègues, devant ces chiffres irréfutables ?

NOUVELLES DU JOUR

Au Sénégal

La *Patrie* dit qu'elle a reçu de tristes nouvelles du poste de Boké, rivières du sud du Sénégal.

Le commandant de cercle, M. Chateau, avait pris possession de son commandement, succédant à M. Richomme, rentré très malade en France et en traitement à l'hôpital St-Martin.

Depuis le mois de novembre dernier, il y a eu six décès français à Boké ; les deux caporaux sont morts et le poste est commandé par un sergent ; le commandant de cercle est un médecin de marine à un galon.

M. Goblet au conseil supérieur de l'instruction publique

Paris, 22 juillet. — M. Goblet a ouvert, ce matin, la première session ordinaire du conseil supérieur de l'instruction publique pour l'année 1886.

Il a prononcé un grand discours dans lequel je ne vois rien à signaler, qu'une déclaration intéressante, savoir : que M. Goblet ne songe à rien moins qu'à supprimer nos anciennes études classiques, qu'il veut, au contraire, fortifier.

Le ministre a annoncé au Conseil la démission de M. Duruy, démission motivée par le grand âge de l'ancien ministre de l'instruction publique.

Mort d'un sénateur

Paris, 22 juillet. — M. Leblond, sénateur de la Marne est mort hier à Rambouillet. M. Désiré Leblond était né à Paris le 9 mai 1812.

En 1848, il fut nommé substitut du procureur général près la cour d'appel de Paris.

Elu représentant du peuple dans la Marne, il soutint la politique du général Cavaignac et fut l'auteur d'une proposition tendant à faire nommer le président de la République par l'Assemblée nationale.

En 1871, nommé à l'Assemblée nationale, il prit place sur les bancs de gauche républicaine, dont il fut le président.

Au renouvellement partiel du Sénat, le 5 janvier 1879, il fut élu sénateur de la Marne. Il avait été bâtonnier de l'ordre des avocats en 1873.

Déraillement d'un train

Saumur, 27 juillet. — Un déraillement s'est produit ce matin sur la nouvelle ligne de l'Etat de Saumur à Château-du-Loir, ouverte depuis le 11 juillet.

Cet accident a eu lieu vers cinq heures du matin à Chênehutte, entre Chenu et Château-Lavallière. La cause de l'accident est encore inconnue.

Le train 85, qui a déraillé, parti de Paris à 11 heures 25, était un train mixte transportant des denrées et marchant à une vitesse très modérée de 15 kilomètres à l'heure.

Quelques heures avant lui, les deux express venant de Bordeaux et de Paris à une vitesse de 60 kilomètres à l'heure étaient passés sans encombre. Le profil de la voie est peu accidenté à cet endroit (une rampe de 2 millimètres environ).

Le chauffeur du train a été tué sur le coup ; le chef du train est mort après avoir subi une amputation ; un autre agent de la compagnie a été blessé. Un voyageur est contusionné.

Une enquête a été ouverte immédiatement par la Compagnie pour connaître les causes de l'accident.

Les obsèques de M. Cayrade

Decazeville, 22 juillet. — Les obsèques religieuses de M. Cayrade ont eu lieu ce matin à neuf heures.

Le conseil municipal de Rodez tout entier, ayant M. Lacombe, son maire, à sa tête, y assistait. On remarquait également dans le convoi le préfet de l'Aveyron et son chef de cabinet, le général de division et un certain nombre d'officiers ; MM. Ouvrier, vice-président du conseil général ; Basly, député ; Goullé, rédacteur du *Cri du Peuple*.

Le cortège était très nombreux. La chambre syndicale, la société de secours mutuels et des employés de la Compagnie y figuraient.

Les mineurs de Bourran et de Paleyret ne sont pas descendus dans les puits afin d'assister à la cérémonie.

Le catafalque était couvert de couronnes parmi lesquelles on remarquait celle que le *Cri du Peuple* a envoyée.

On a noté que Basly n'a point assisté au service religieux.

Au cimetière, quatre discours ont été prononcés.

Il y a dissentiment entre la France et l'Etat libre du Congo. Cet Etat fut formé, comme on le sait, par un traité intervenu le 8 novembre 1884 entre l'Allemagne et l'Association internationale africaine. Dans une carte annexée à ce traité, le nouvel Etat s'assignait ses propres limites, sous réserve d'entente ultérieure avec le gouvernement français. Mais la France ayant refusé d'accepter ces frontières, une nouvelle délimitation fut établie, d'un commun accord, par le traité du 5 février 1885, entre le gouvernement de la république et l'Etat libre. Tout semblait donc marcher à souhait, lorsque la suite d'une description faite par un ministre anglican de la rivière Oubangui, portée jusqu'alors sur les cartes belges comme appartenant à la France, l'ambassadeur général du Congo protesta contre cette occupation, reconnue cependant par les indigènes eux-mêmes.

Aujourd'hui le délégué de l'Etat libre demande un arbitrage. L'arbitrage aurait pu être acceptable, il se serait imposé même, si les mandataires français et les représentants de l'Etat libre qui se sont rendus sur les lieux *n'avaient pu parvenir à s'entendre*. Mais puisqu'ils se sont mis d'accord, pourquoi soumettre la question à un arbitrage ? Les délégués chargés de la délimitation n'étaient-ils pas de véritables arbitres et des arbitres compétents ?

LE DUEL DU GÉNÉRAL BOULANGER

Les témoins du général Boulanger et de M. de Lareinty adressent la communication suivante aux journaux :

« Certains récits du duel de Meudon ont accrédité des assertions erronées, et nous avons pensé qu'il était de notre devoir d'y couper court.

« Nous affirmons les points suivants :

» 1° Le ministre de la guerre n'a pas laissé le choix des armes au baron de Lareinty ;

» 2° Les pistolets n'appartenaient ni à l'un ni à l'autre des combattants ;

» 3° Le baron de Lareinty n'a pas été favorisé, comme on l'a prétendu, dans le choix de la place.

» Quant à cette autre affirmation que le ministre a tiré en l'air et que ses témoins ont *dû dire* que le général Boulanger n'avait pas tiré sur M. de Lareinty, elle est absolument inexacte et démentie, d'ailleurs, par le procès-verbal.

» Général Cte ESPIVENT DE LA VILLEBOISNET,
» H. de SAISY.

» Général FÉRAULT.
» Général LECOINTE.

On nous écrit de Paris au sujet de cette communication :

« La communication faite aujourd'hui à la presse, par le général Boulanger et ceux du baron de Lareinty, a pour objet de fixer définitivement quelques points qui, nonobstant les termes du procès-verbal officiel, restent controversés au sujet du duel de samedi ; les rectifications établissent : 1° que le ministre de la guerre n'a pas laissé le choix des armes au baron de Lareinty ; 2° que les pistolets n'appartenaient ni à l'un ni à l'autre des combattants ; 3° que le baron de Lareinty n'a pas été favorisé, comme on l'a prétendu, dans le choix de la place. Enfin 4° que le ministre, dont la balle a raté, a visé le baron de Lareinty.

» Cette communication, comme toutes celles émanées de l'agence Havas a été affichée dans tous les cercles de Paris qui sont ses abonnés, et, par conséquent, dans le nouveau cercle militaire. On offre, cependant, de parler qu'elle ne figurera pas dans les journaux qui se sont abstenus, jusqu'à présent, de publier le procès-verbal officiel du duel.

La situation au Tonkin

Mgr Puginier, évêque titulaire de Mauricastro, vicaire apostolique du Tonkin occidental, dans une lettre qu'il communiquer à l'*Univers*, résume d'une manière saisissante la triste situation faite aux missions catholiques :

Hanoï, le 4 juin 1887.

Il y a un peu plus de deux mois je vous annonçais la destruction par les lettrés d'une paroisse de la province de Thanh-Hoà, le massacre et la disparition de plus de six cents chrétiens. Le chiffre des morts que je donnais avec une certaine hésitation, était malheureusement inférieur à la réalité et il augmente de jour en jour. Les chrétiens dispersés, qui avaient d'abord réussi à se cacher dans les villages païens, sont maintenant massacrés à mesure qu'ils sont reconnus. On leur fait une vraie chasse partout où on les trouve, dans les endroits retirés où ils ont cherché asile comme dans les marchés où, poussés par la faim, ils vont mendier un peu de riz.

Il a paru une circulaire du fugitif roi Ham-Nghi et de son régent, le prince Thayêt, qui pousse les lettrés et les populations païennes à exterminer les chrétiens du Tonkin, comme on l'a fait pour ceux de Cochinchine : « *C'est le vrai moyen*, dit la pièce officielle, *d'anéantir l'influence française.* »

Dernièrement six chrétientés d'une autre paroisse de la même province ont été pillées et incendiées, et une trentaine de chrétiens ont été massacrés. Au premier moment de l'attaque, ces derniers avaient échappé aux lettrés avides de pillage ; mais le lendemain, cédant à l'invitation des païens du village, ils sont revenus visiter leurs maisons incendiées, pour reprendre quelques objets qu'ils avaient cachés sous terre. Ils n'avaient pas soupçonné qu'ils étaient victimes d'une trahison, et quelques-uns ont été assassinés impitoyablement par leurs concitoyens. D'autres étaient encore retenus prisonniers, pour être exécutés à leur tour après qu'on leur eut fait avouer où ils avaient caché leurs biens.

Un missionnaire, averti que des chrétiens étaient retenus prisonniers pour être massacré, demanda secours au chef d'un poste français, qui ne crut point pouvoir prendre sur lui de faire une expédition. Cependant l'officier consentit à autoriser le missionnaire à aller avec une centaine de chrétiens au secours des néophytes en danger. On en trouva quatre voués à une mort certaine, que l'on ne put délivrer qu'après avoir soutenu un combat dans lequel deux païens furent tués et un certain nombre de maisons brûlées.

Les païens rebelles et assassins des chrétiens eurent l'audace d'aller ensuite accuser le missionnaire et ses néophytes d'être venus les attaquer et d'avoir brûlé leur village. *Malheureusement, leurs calomnies furent acceptées, et l'on s'est efforcé de faire passer cette délivrance de chrétiens prisonniers comme un acte de vengeance de la part des catholiques* (!) C'est ainsi que se des calomnies ou change les rôles, et l'on accuse les chrétiens d'être agresseurs alors qu'ils sont victimes.

Cette manière d'agir favorise malheureusement les lettrés, ces vrais ennemis de la France et de la religion. Tout en étant rebelles et en soulevant les populations, ils s'enhardissent parce qu'ils trouvent moyen de faire accepter leurs calomnies, tandis que les chrétiens, après avoir eu leurs frères massacrés et leurs villages détruits, s'ils essaient de se défendre, sont accusés d'avoir fait du mal aux païens, et il ne leur est pas toujours facile de faire accepter les preuves de leur justification. Hélas ! comme la justice est mal comprise et mal exercée en ce monde ! *Il est regrettable de trouver des hommes qui aient si peu d'intelligence de la vraie politique et des vrais intérêts de la France.*

Les lettrés, obéissant au régent Thuyet, et favorisés secrètement par un grand nombre de mandarins qui jouent double jeu, continuent toujours avec avantage la réalisation de leur plan, massacre des chrétiens et lutte à outrance contre l'influence française. Même après les défaites qu'on leur a infligées lorsqu'on a pu les atteindre, ils se vantent encore d'avoir obtenu des succès immenses ; et, hélas ! ils ne disent que trop vrai, car le nombre des chrétiens qu'ils ont massacrés en Cochinchine et au Tonkin n'est pas éloigné de *quarante mille. La France a perdu dans ces victimes autant d'amis dont le manque se fait sentir, bien qu'on ne veuille pas faire semblant de l'avouer.*

Le mal n'est pas passé, il n'est qu'ajourné en certains endroits ; et, à voir la façon dont marchent les choses, je prévois que les lettrés continueront encore à massacrer les chrétiens, *sans que pour cela ils soient plus compromis et plus châtiés.*

Je suis allé dernièrement visiter les malheureux chrétiens de Thanh-Hoà réfugiés à Ninh-Binh, et leur distribuer pour la troisième fois quelques secours avec des paroles de consolation. J'ai appris des choses horribles, que personne ne m'avait encore rapportées.

Une chrétienté de cent vingt âmes a eu cent onze personnes massacrées. Dans d'autres endroits, des familles entières ont été complètement anéanties. J'ai vu un jeune orphelin qui a perdu son père, sa mère et tous ses proches parents, en tout quinze victimes.

Le nombre des chrétiens de Thanh-Hoà, ruinés par les derniers malheurs et dispersés en diverses paroisses, dépasse trois mille. Ils seront longtemps dans la misère, car il ne leur sera pas possible de rentrer dans leurs villages pour récolter le riz qui est mûr. Les lettrés et les païens le moissonnent, et, par là, bénéficieront une fois de plus de leur crime, TANDIS QUE LES CHRÉTIENS SERONT ENSUITE OBLIGÉS DE SUPPORTER LE TRIBUT.

J'ai vu pareille chose en 1884 ; et, malgré des demandes et des protestations cinq fois réitérées, je n'ai pu obtenir que les chrétiens pillés et ruinés fussent dispensés de livrer l'impôt des champs que leurs persécuteurs avaient moissonnés.

Voilà quatre ans que nous vivons dans les alarmes, dans les tribulations et dans les malheurs de tout genre. La mission a subi des pertes immenses, et un très grand nombre de nos chrétiens sont ruinés par suite des persécutions officielles des mandarins et des lettrés. Nous n'avons encore reçu aucun dédommagement, et les coupables n'ont pas été châtiés. *Quelques hommes faibles ou mal disposés en notre faveur prétendent faussement qu'en nous faisant rendre justice on exaspérerait les esprits contre nous !*

Nos ennemis n'ignorent pas cela ; et, voyant qu'ils peuvent nous nuire sans se compromettre, ils s'enhardissent de plus en plus, et ils nous feront encore du mal.

Les misères que nous avons à soulager augmentent de jour en jour, et nous n'avons pas de ressources suffisantes pour secourir les malheureux.

En résumé, quand je considère l'ensemble de la mission, je vois que dans bien des endroits la situation ne s'améliore. Chaque année amène de nouvelles crises, et chacune de ces crises a une phase particulière, toujours très pénible. Je ne vois pas que les affaires s'éclaircissent, ni même qu'elles prennent une bonne tournure ; et bien que certains, qui ne me semblent pas bien renseignés, prétendent que la paix se rétablit, je crois au contraire que la situation s'embrouille.

Dieu seul peut tirer le bien du mal. Prions-le de donner la tranquillité à ce beau pays, Tonkin et Cochinchine, qui souffre depuis de longues années, et qui paraît destiné, si l'on sait agir, à voir de nombreuses conversions au christianisme, et à devenir par là une petite France de l'extrême Orient.

-|- P. PUGINIER,
Ev., vic., ap.

HISTOIRE D'AUJOURD'HUI

UNE INFIRMIÈRE

L'an dernier, à pareille époque, la cour d'assises de Seine-et-Marne jugeait et condamnait un vieillard nommé Desprès à six années de réclusion pour tentative de meurtre sur la fille Arbelot.

Les faits s'étaient passés à Lagny.

Cette fille Arbelot, pour laquelle Desprès avait quitté sa famille honorable, sortait d'une maison de tolérance de Nevers, et c'était la jalousie qui avait armé le bras du vieillard amoureux.

Blessée à la tête par deux balles de revolver, la fille Arbelot guérit et put venir déposer aux assises.

Quelque temps après, le tribunal correctionnel de Meaux condamnait cette même fille à trois mois de prison pour vol.

Son honnêteté et sa moralité ainsi nettement établies, savez-vous quelle position sociale elle a fini par trouver, sa condamnation une fois purgée ?

Eh bien ! Elle est à l'heure actuelle *infirmière laïque dans un hôpital de Paris.*

C'est pour faire place à de pareilles créatures qu'on a expulsé les bonnes et saintes sœurs de charité !...

(*L'Autorité*).

MORT DE LA RAGE

Le *Petit Lyonnais* publie une correspondance de Grenoble de laquelle nous détachons les passages suivants :

« Il y a quelque temps que M. Bouvier, domicilié à la Graille, avait été mordu par un chien reconnu depuis enragé. Avec l'aide de sa famille, Bouvier était parti pour Paris se faire traiter par M. Pasteur.

C'est le 30 avril qu'il avait été mordu et hier vers deux heures et demie, Bouvier était amené dans un fiacre a l'Hôpital, les bras et les jambes liés.

M. Bouvier est un fort bel homme, à peine âgé de 30 ans.

Le malheureux, en proie à de terribles contorsions, écumait et paraissait ne rien entendre des consolations qu'on lui prodiguait.

Un certificat du docteur Hermil constatait qu'il était atteint depuis quarante-huit heures du délire hydrophobique.

J'apprends au dernier moment que l'infortuné a succombé dans d'atroces souffrances, et que son cadavre vient d'être transporté à l'hôpital pour être soumis à l'autopsie.

Le bruit court à Grenoble, et je vous le mentionne sous toutes réserves, que M. Bouvier, parti pour Paris afin de se faire traiter par M. Pasteur, avait passé son temps à s'amuser et n'avait pas paru chez l'illustre savant. »

La *Patrie* fait suivre cette circulaire des lignes que voici :

» Nous sommes allé aux renseignements et voici ce que nous avons appris :

» Marius Bouvier, mordu à la main gauche par un chat enragé et non par un chien, s'est présenté, le 4 mai, à onze heures du matin, au laboratoire de la rue Vauquelin où il a été inoculé pour la première fois.

» Il y est revenu les 5, 6 et 7 mai ; à partir de cette date, il paraît avoir abandonné le traitement, ainsi qu'il résulte d'une lettre écrite par M. Bouvier à M. Pasteur.

» Dans cette lettre, Marius Bouvier remercie en termes chaleureux l'illustre savant des soins dont il a été l'objet, et il s'excuse de partir précipitamment, une dépêche lui apprenant que sa femme est dangereusement malade.

» C'est par notre reporter qu'on a appris au laboratoire de la rue Vauquelin les faits que nous citons plus haut. On a télégraphié aussitôt à Grenoble pour que les médecins qui feront l'autopsie conservent un peu de moelle.

» Le nombre des personnes inoculés jusqu'à ce jour tant au laboratoire de la rue d'Ulm qu'à celui de la rue Vauquelin, s'élève à 1630, sur lesquels douze décès ont été constatés.

« Cinq personnes ont succombé aux morsures de chiens, une à celle d'un chat (Bouvier) et six aux morsures de loups. »

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

LE COMMERCE DES LAINES D'APRES LE CONDITIONNEMENT PUBLIC

Nous trouvons dans le mouvement comparé des opérations du conditionnement des principales places de production une preuve nouvelle de l'activité qui règne actuellement sur le commerce de laines.

Pour les peignés il a été conditionné :

Roubaix	1,277,679 k.	en juin 1886 contre	1,768,069 k.	1885
Tourcoing	1,685,352	»	1,359,557	»
Reims	779,166	»	637,920	»
Fourmies	268,661	»	194,213	»
Amiens	129,218	»	76,604	»
Total	4,831,176	»	4,036,163	»

Augmentation pour Roubaix en juin 1886 :		209,610 k.	
»	» Tourcoing	»	295,795 »
»	» Reims	»	121,256 »
»	» Fourmies	»	74,448 »
»	» Amiens	»	43,541 »
Total			744,943 k.

Soit une différence de 18 0[0 en faveur de juin 1886.

Mais c'est pour la laine filée que le mouvement s'est surtout accentué d'une façon significative en juin 1886 ; pour cette époque l'augmentation a été de 33 0[0 sur la période correspondante de l'année dernière ainsi qu'il résulte du tableau ci-contre :

Roubaix	en juin 1886	448,322 k.	contre	237,088 k.	en 1885
Tourcoing	»	236,039	»	230,452	»
Fourmies	»	275,319	»	234,766	»
Reims	»	48,439	»	76,678	»
Amiens	»	41,278	»	48,840	»
Totaux	. .	1,099,457 k.		827,824 k.	

Soit une augmentation de 271,633 k. C'est la place de Roubaix qui a le plus contribué à cette augmentation puisqu'elle a presque doublé son chiffre de 1885.

J. P.

ANVERS, 22 juillet.

On a vendu 21 balles de laine de La Plata en suint.

MARSEILLE, 21 juillet,

On a vendu 150 balles de Perse en suint, de fr. 95 à 107.50 ; 180 balles d'Espagne, Valence noire, à fr. 125. Livré 350 balles de Perse en suint, vente antérieure à livrer.

VARSOVIE, 15 juillet.

La foire de Kharkow a eu des résultats inespérés pour la vente de la laine. L'ouverture de cette foire ne promettait rien de bon aux commerçants. A des enchères qui n'eurent pas de succès, la laine était estimée à 5 Rs le poud avec une surenchère de 10 ou de 20 cop. Les derniers jours de la foire, le prix monta à 8 Rs et plus, et tout ce qui était offert en vente fut rapidement enlevé. Un revirement si favorable s'explique d'abord par une diminution de la production et ensuite par une demande plus forte venue de l'étranger. Ceux des acheteurs qui n'ont pas réussi à en acquérir à Kharkow sont allés faire des provisions de laine sur les lieux de production. Les nouvelles, qui arrivent de Khersone en font preuve et signalent plusieurs commandes très considérables faites par les grandes maisons d'Odessa. En plus, il arrive constamment des négociants étrangers pour contracter des achats. Les agents s'empressent de faire la tournée des propriétaires pour devancer leurs concurrents et acheter le plus de laine possible. A la suite d'une si forte demande, les prix ont haussé considérablement, et certains propriétaires résistent à la tentation de vendre, espérant une hausse encore plus grande. D'autres se trouvent heureux de vendre argent comptant et à des conditions qu'ils n'osaient point espérer il y a un mois.

On a déjà vendu jusqu'à présent avec livraison à Khersone, 40.000 pouds.

L'INDUSTRIE LAINIÈRE A ELBEUF PENDANT LE DEUXIÈME TRIMESTRE 1886

Fabrication. — La fabrication des étoffes nouveautés, inactive en avril, a éprouvé un peu de reprise en mai et juin ; les teintures et les filatures ont eu moins d'arrêt en mai ; le chômage dans ces établissements s'est accentué en juin. Le tissage a été assez occupé pendant ces derniers mois.

La fabrication des unis noirs et d'administration a conservé une bonne position.

Vente. — La vente a donné des résultats un peu inférieurs à ceux constatés dans le trimestre correspondant de 1885. Il est sorti d'Elbeuf pendant le deuxième trimestre de 1886, 861.300 kil. de draperie contre 904.063 pendant le deuxième trimestre de 1885.

Exportation. — Peu d'affaires en avril et mai, un peu de reprise en juin.

BULLETIN COMMERCIAL D'ELBEUF

(Publié sous le patronage de la Chambre de Commerce)

Draperie. — Sorties du 1er au 31 mars 1886, 5.214 balles ou caisses, pesant 406.316 kil.

Entrées. — 597 balles ou caisses, pesant 44.363 kil. Balance entre les entrées et les sorties, 361.953 kil.

Laines. — 1.434 balles pesant ensemble 588.622 kil.

L'INDUSTRIE LAINIÈRE EN ALLEMAGNE

Nous trouvons, dans une correspondance allemande, l'expression de la mauvaise humeur ressentie par les industriels d'Outre-Rhin à la suite de la hausse qu'ils doivent maintenant subir :

« La hausse dans les prix des laines a causé une » influence fâcheuse dans cette industrie, attendu » que beaucoup de manufacturiers ont eu à livrer les » contrats aux anciens prix ; les pertes qu'ils ont » éprouvées sont considérables.

Et cependant, toujours d'après la même correspondance, l'industrie lainière ne manque pas d'activité en Allemagne. Nos négociants pourront tirer profit des lignes qui suivent :

« Les affaires textiles de Berlin, en étoffes pour habillement, qui se sont opérées pendant ces dernières » semaines, représentent un chiffre de plusieurs mil- » lions de marks. — Il y a des années que l'exporta- » tion n'a été aussi animée. Si les ordres se répètent, » la demande sera surtout importante pour les Etats- » Unis. »

« La demande pour l'Angleterre s'active. La demande pour l'Allemagne se développe lentement, » et les ordres donnés aux voyageurs se résument » en quelques articles seulement, entre autres, les » imperméables.

» Beaucoup d'activité dans les lainages. Jusqu'à » présent, les prix ne sont pas proportionnés aux der- » niers cours des filés, mais on espère que pour le » mois d'août, époque de la consommation allemande, » de meilleurs prix pourront être réalisés ; actuelle- » ment, ils ne dépassent pas 30 pf. à 60 pf. par mètre. » La situation des tricots est excellente, les ordres » arrivent de tous côtés, l'activité est générale ».

LA FABRICATION DES DRAPS A SEDAN

Voici, d'après un bulletin daté du 17 juillet, quelle serait la position actuelle des affaires sur cette place :

« Au commencement de juin, les affaires semblaient » vouloir aller progressant ; hélas, cela n'a été qu'un » éclair ; car, à l'heure qu'il est, cela ne va pas. Il se » fait bien quelques affaires mais dans des conditions » difficiles, et ne laissant rien ou peu de chose aux fa- » briquants, à part cependant quelques-uns qui ven- » dent très bien leurs produits.

» On demande toujours des articles de rasé, demi » force, et des réassortiments en été, un peu de drap » lisse dans les prix intermédiaires ; les Jerseys sont » moins recherchés, mais le genre flanelle est tou- » jours demandé, mais il faut une belle expédition » pour donner quelques cent kilos, car l'article est » très leger.

» Les édredons vont un peu mieux : une grosse » maison d'exportation vient d'en remettre une » bonne commande à deux fabricants ; on parle de » 330 pièces de 70 mètres, cette maison achetait ce » genre à Bischwiller, sous le nom de Castor cuir.

» Deux grosses maisons de la place avaient sup- » primé le travail du jeudi, la première l'a fait re- » prendre en mai, et la deuxième vient de le reprendre aussi, mais il y en a toujours un grand nombre sans travail, et beaucoup ne faisant que six » heures. »

MOUVEMENT MARITIME LAINIER

DUNKERQUE, 23 juillet.

Le steamer *Belgrano*, vient d'arriver de La Plata, portant 2.098 balles de laine.

Le steamer *Rio-Negro*, vient d'arriver de La Plata, portant 1.786 balles de laine.

Le steamer *Sally*, sera ici dans la journée ; il a été